

COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS
PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

PRESIDENTE DE SEANCE : Mme HOCHART Donata, Maire

PRESENTS : HOCHART Donata, Maire ; PAW Renée – CIURYS Christophe – BIELKIN Laurence – FOURNIER Guillaume – HENOT Dominique – BOURGEOIS Carnot – BUYCK Isabelle, Adjointe – CHAVAUDRA Evelyne – PRZYBOROWSKI LAMPIN Brigitte – TOUIL Marie-Claude – PEZE Bruno – MERESSE Marie-Hélène – DEGAND Daniel – BOUDAUD Fouad – BOUKHRISS Mamoun – JANCZAK Stanislas – TIERTANT Stéphanie – MONTEVILLE Georges-Marie, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration : BAVYE Raymond – TANGHE Jacques – TINEBINAL Sabrina – PORZYCKI Philippe – PAYEN Rémi – TAVERNESE Audrey – MINOT Grégory – BOULHEMZE Marie-Laure – GALLET Ophélie – COINTE Arnaud, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : MERESSE Marie-Hélène, Conseillère Municipale

Le Quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Compte de Gestion de la Commune – Année 2023
- 2/ Compte de Gestion de la Zone Industrielle – Année 2023
- 3/ Compte de Gestion du Budget « Energies Renouvelables » - Année 2023
- 4/ Compte Administratif de la Commune - Année 2023 et affectation des résultats
- 5/ Compte Administratif de la Zone Industrielle - Année 2023 et affectation des résultats
- 6/ Compte Administratif du Budget « Energies Renouvelables » - Année 2023 et affectation des résultats
- 7/ Dotation de Solidarité Urbaine - Année 2023 annexée au Compte administratif 2023
- 8/ Bilan des opérations immobilières réalisées - Année 2023 annexé au Compte administratif 2023
- 9/ Récapitulatif des formations suivies par les Elus - Année 2023 annexé au Compte administratif 2023

1/ COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE – ANNEE 2023

2/ COMPTE DE GESTION DE LA ZONE INDUSTRIELLE – ANNEE 2023

3/ COMPTE DE GESTION DU BUDGET « ENERGIES RENOUVELABLES » - ANNEE 2023

Ont été présentés au Conseil Municipal les comptes de gestion de la Commune, de la Zone Industrielle et du budget « Energies Renouvelables », dressés pour l'exercice 2023, par Monsieur le Trésorier Municipal.

Ces trois comptes de gestion ont été approuvés à la majorité : 27 voix POUR dont 10 procurations 2 voix CONTRE.

Avant de passer aux points 4 - 5 et 6, Madame le Maire a demandé à Madame BIELKIN Laurence, Adjointe au maire, de prendre la présidence de la séance.

Hors la présence de Madame HOCHART Donata, Maire, ont été présentés par Madame BIELKIN Laurence, Adjointe au Maire, les comptes administratifs exercice 2023 de la Commune, de la Zone Industrielle et du budget « Energies Renouvelables ».

4/ COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE ET AFFECTATION DES RESULTATS - ANNEE 2023

<u>Section de Fonctionnement</u>	
Recettes :	10 272 434,93 €
Dépenses :	5 618 787,32 €
L'excédent de fonctionnement s'élève à :	4 653 647,61 €

<u>Section d'Investissement</u>	
Recettes :	9 134 614,23 €
Dépenses :	1 919 859,91 €
L'excédent d'investissement s'élève à :	7 214 754,32 €

L'excédent de la section de fonctionnement reporté en 2024 s'élève à 4 653 647,61 €.

Le Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2023 est adopté à la majorité (26 voix POUR dont 10 procurations 2 voix CONTRE).

Cet excédent a été affecté à la majorité (27 voix POUR dont 10 procurations 2 voix CONTRE) de la manière suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 1 185 245,68 €
- Affectation en recettes de fonctionnement 2024 : 3 468 401,93 €

7/ COMPTE ADMINISTRATIF DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2023

<u>Section de Fonctionnement</u>	
Recettes :	316 323,73 €
Dépenses :	5 816,04 €
L'excédent de fonctionnement s'élève à :	310 507,69 €

<u>Section d'Investissement</u>	
Recettes :	70 726,22 €
Dépenses :	142,14 €
L'excédent d'investissement s'élève à :	70 584,08 €

L'excédent de la section de fonctionnement reporté en 2024 s'élève à 310 507,69 €.

Le Compte Administratif de la Zone Industrielle pour l'exercice 2023 est adopté à la majorité : 26 voix POUR dont 10 procurations 2 voix CONTRE.

Cet excédent a été affecté en totalité en recettes de fonctionnement 2024, à la majorité (27 voix POUR dont 10 procurations 2 voix CONTRE)

8/ COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET « ENERGIES RENOUVELABLES » et AFFECTATION DES RESULTATS – ANNEE 2023

<u>Section de Fonctionnement</u>	
Recettes :	85 858,66 €
Dépenses :	0,00 €
L'excédent de fonctionnement s'élève à :	85 858,66 €

L'excédent de la section de fonctionnement reporté en 2024 s'élève à 85 858,66 €.

Le Compte administratif du Budget « Energies Renouvelables » pour l'exercice 2023 est adopté à la majorité : 26 voix POUR dont 10 procurations 2 voix CONTRE.

Cet excédent a été affecté en totalité en recettes de fonctionnement 2024, à la majorité (27 voix POUR dont 10 procurations 2 voix CONTRE)

A l'issue du vote des comptes administratifs, Madame le Maire a repris la Présidence et a remercié les membres du Conseil Municipal, pour leur confiance.

7/ DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE – ANNEE 2023

Les crédits perçus en 2023 au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine, s'élevant à 1 357 186 € ont permis de financer :

- les sorties pédagogiques des écoles dont ont bénéficié les élèves des écoles de la commune,
- les frais de transports et les droits d'entrées à la piscine dans le cadre de la charte de développement de la natation,
- les centres de loisirs de février, avril, juillet, août et octobre 2022, à savoir les salaires des animateurs ainsi que le fonctionnement des centres,
- les colonies apprenantes pour la participation communale,
- la cantine à savoir le salaire des animateurs et la participation communale sur le prix du repas
- l'animation inter classes des écoles à savoir le salaire des animateurs et le matériel pédagogique nécessaire,
- l'entretien, la réparation et la réfection des écoles, du centre Rabelais accueillant la restauration scolaire, des salles de sport et des équipements sportif.
- le déploiement de l'Espace Numérique Louvre-Lens implanté à l'Ecole Primaire Jules Ferry, relais local du Centre de Ressources du Musée du Louvre-Lens (maintenance des locaux Concept Cyber-Base, mobilier, matériel informatique, rémunération de l'animateur de la Cyber-Base),
- les bourses aux étudiants et lycéens,
- la mise en sécurité et la mise en conformité des bâtiments publics,
- les travaux réalisés dans le cadre de la mise en accessibilité des locaux et espaces publics,
- l'embellissement de la ville.

Le Conseil Municipal a émis à la majorité un avis favorable au rapport d'utilisation précité (27 voix POUR dont 10 procurations 2 voix CONTRE).

8/ BILAN DES OPERATIONS IMMOBILIERES REALISEES – ANNEE 2023

Il a été présenté la liste des opérations immobilières successives réalisées en 2023. Les comptes rendus des délibérations, établis à l'issue des réunions de Conseil Municipal et transmis à chaque élu, informaient des différentes opérations autorisées par le Conseil Municipal.

Pour rappel, aucune acquisition ni cession immobilière en 2023.

Les membres du Conseil Municipal ont pris acte et adopté à l'unanimité le bilan présenté (29 voix POUR dont 10 procurations 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION).

9/ RECAPITULATIF DES FORMATIONS SUIVIES PAR LES ELUS - ANNEE 2023

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal avait délibéré, le 22 septembre 2014 puis le 5 octobre 2020 suite au renouvellement du Conseil Municipal, sur l'exercice du droit à la formation de ses membres et a ouvert les crédits au Budget Primitif.

Chaque année, un tableau doit être annexé au Compte Administratif récapitulant les actions de formation des élus financées par la Collectivité.

En 2023, une seule formation :

Liste : « Unis pour Fouquières »

Organisme : IFEPR

500 €

Les membres du Conseil Municipal ont pris acte et adopté le bilan présenté à la majorité (27 voix POUR dont 10 procurations 2 ABSTENTIONS 0 voix CONTRE).